



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03587

Numéro SIREN : 788 988 053

Nom ou dénomination : A.B.I LOC

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/017993

Désignation de l'entreprise		SASU A.B.I LOC										10 bis, rue GLEYZES										Néant ☐			
Adresse de l'entreprise		31200 TOULOUSE																							
Numéro SIRET *		7	8	8	9	8	8	0	5	3	0	0	0	1	3										
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12					Durée de l'exercice précédent *		12																
												Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le								
												30062016					30062015								
ACTIF		Brut					Amortissements-Provisions					Net					Net								
		1					2					3					4								
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations { Fonds commercial* incorporelles	010						012																	
	Autres*	014	1 313					016	1 313					145											
	Immobilitisations corporelles*	028	27 679					030	17 322					10 357					13 034						
	Immobilitisations financièrles*(1)	040	750					042						750					1 200						
	Total I (5)	044	29 742					048	18 635					11 107					14 379						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premièrles, approvisionnements, en cours de production *	050						052																
		Marchandises *	060						062																
	Avances et acomptes versés sur commandes	064						066																	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	123 391					070						123 391					99 912						
		072	17 119					074						17 119					15 866						
	Valeurs mobilières de placement	080	8 000					082						8 000											
	Disponibilités	084	11 449					086						11 449					9 054						
	Charges constatées d'avance *	092	658					094						658					156						
	Total II	096	160 616					098						160 616					124 988						
	Total général (I + II)	110	190 358					112	18 635					171 723					139 367						
PASSIF															Exercice N NET					Exercice N-1 NET					
															1					2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120						1 000					1 000												
	Ecartl de réévaluation	124																							
	Réserve légale	126	100					100																	
	Réserve réglementées*	130																							
	Autres réservel (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originalel d'artistel vivantl*)	132	11 941					11 941																	
	Report à nouveau	134	(11 128)					(11 128)																	
	Résultat de l'exercice	136	12 066					12 066					(11 128)												
	Provisionl réglementées	140																							
Total I	142	13 979					13 979					1 913													
Provisionl pour risquel et chargel															Total II										
DETTEl (4)	Empruntl et dettel assimilées	156											4 737												
	Avancel et acomptel reçul sur commande l en courl	164																							
	Fourni lleurl et compte l rattaché l *	166	39 064					54 480																	
	Autre l dette l (dont compte l courante l d'associé l de l'exercice N :)	172	118 680					78 237																	
	Produitl constaté l d'avance	174																							
	Total III	176	157 744					157 744					137 454												
Total général (I + II + III)															180	171 723					139 367				
RENVOI l	(1)	Dont immobilisationl financièrlel à moins d'un an	193						(4)	Dont dette l à plus d'un an					195										
	(2)	Dont créance l à plus d'un an	197						(5)	Coût de revient des immobilisationl acqui lse l ou crééel au courl de l'exercice *					182	3 281									
	(3)	Dont compte l courante l d'associé l débiteurl	199							Prix de vente hors TVA des immobilisationl cédée l au courl de l'exercice *					184										

* Des explicationl concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU A.B.I LOC		Exercice N clos le 30062016		Exercice N-1 clos le 30062015		Néant ☐ *	
A - RESULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214	
						217		218	259 409
								218 938	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226	588		784	
Autres produits				230	353		1 562		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	260 350		221 284	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : 3 351 - immobilier :				242	31 799		43 146
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243				244	4 663		5 586
	Rémunérations du personnel *					250	170 454		138 629
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)					252	33 346		29 346
	Dotations aux amortissements *					254	6 103		11 417
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	269	
	{	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	246 634		231 642	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	13 716		(10 358)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280			21
	Produits exceptionnels (IV)					290			
	Charges financières (V)					294	808		756
	Charges exceptionnelles (VI)					300	841		35
	Impôts sur les bénéfices * (VII)					306			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	12 066		(11 128)	
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	12 066	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	1 171		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Divers* (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	
	Dont	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655						
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS					352	3 291	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables : *	7.603.....dont imputés sur le résultat :					360	3 291	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS					370		372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

A.B.I LOC

Société par actions simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 1 000 EUROS

10 Bis, rue GLEYSES

31200 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 788 988 053

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 DECEMBRE 2016

L'an 2016, le 26 décembre à 9 heures.

Après avoir exposé que :

Denis CANO, Mandataire de la HOLDING D.M.G SASU actionnaire unique de la société A.B.I LOC a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Le Mandataire déclare que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Mandataire :

- la copie de la lettre de convocation adressée à l'actionnaire unique ;
- la feuille de présence ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Mandataire déclare que les documents requis ont été adressés à l'actionnaire unique dans le délai de convocation prévu par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Mandataire rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2016 et quitus au Mandataire ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des salaires ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à donner.

Le Mandataire prend les résolutions suivantes :

DC

A.B.I LOC

Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 EUROS
10 Bis, rue GLEYSES
31200 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 788 988 053

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 DECEMBRE 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Mandataire, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au mandataire quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2016.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, le bénéfice comptable de l'exercice d'un montant de 12 066 Euros est affecté comme suit :

RAN DEBITEUR	11 128 Euros.
--------------	---------------

Autres réserves	938 Euros.
-----------------	------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 13 979 Euros et se décomposent de la façon suivante :

Capital Social	1 000 Euros.
----------------	--------------

Réserve Légale	100 Euros.
----------------	------------

Autres réserves	12 879 Euros.
-----------------	---------------

DC

A.B.I LOC

Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 EUROS
10 Bis, rue GLEYSES
31200 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 788 988 053

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 DECEMBRE 2016

TROISIEME RESOLUTION

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la date de création de la société.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à L. 223-19 du Code de commerce et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, approuve successivement chacune desdites conventions conclues entre la société et la société HOLDING DMG SASU.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Livre de Paie, approuve les salaires.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance se lève à 9 heures 45.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Mandataire.

TOULOUSE
Le 26 décembre 2016
Denis CANO
Mandataire holding DMG SASU